

Reçu  
6/18/2017

Evry, le 21 Février 2017

Division de l'Organisation  
Scolaire  
DOS 3

Contrôle de légalité des  
actes des E.P.L.E

Réf. : 2017/DOS3

Affaire suivie par  
Amélie BOUAISSI  
Téléphone  
01 69 47 83 39

Fax  
01 60 77 27 78  
Mél.

ce.ia91.celjurid@ac-versailles.fr

site internet  
www.ac-versailles.fr/dsden91  
Boulevard de France  
91012 Evry cedex

Monsieur le Maire,

Par courrier du 19 janvier 2017, vous m'avez transmis pour avis le projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Torfou dans le cadre de l'article R153-4 du Code de l'Urbanisme.

Les orientations prescriptives retenues, concernant essentiellement le renouvellement urbain maîtrisé et le développement des activités économiques, sont sans incidence sur les équipements publics scolaires.

Compte tenu des éléments transmis et de mon domaine de compétences, ce projet n'appelle donc pas d'observation particulière de ma part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Académique,  
Pour le Directeur Académique  
et par délégation,  
La Secrétaire Générale  
Lionel TARLET

Béatrice PILLI

Monsieur Alain BRISSE  
Maire de Torfou  
Hôtel de ville  
16, Grande rue  
91730 Torfou